



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France au Japon
Service pour la Science et la Technologie

Inventaire des financements mobilisables pour la collaboration scientifique et technologique franco-japonaise

Ce document présente un inventaire non exhaustif des financements mobilisables pour la collaboration franco-japonaise. Il liste aussi bien les financements dédiés à la réalisation de projets que les financements dédiés à la mobilité (séjour de courte ou longue durée d'étudiants ou de jeunes chercheurs). La première partie concerne les programmes dédiés à la coopération franco-japonaise, tandis que les trois autres parties recensent les programmes qui ne sont pas réservés à la collaboration franco-japonaise, mais qui peuvent être mis à profit pour celle-ci.

1. Programmes bilatéraux franco-japonais

Ces programmes sont dédiés à la collaboration franco-japonaise.

1.1 ANR appels internationaux

Dans le cadre de son programme Blanc international, l'ANR lance régulièrement des appels à projets en partenariat avec la JST ou la JSPS. Ainsi, des appels ont été lancés en 2008, 2009 et 2010 avec la JST dans les domaines des STIC et des micro/nanotechnologies. Un appel a également été lancé en 2008 avec la JSPS dans le domaine des SHS (CHORUS). Cette collaboration a été renouvelée en 2011 dans le cadre d'un appel dédié en dehors du programme Blanc. En 2014 et 2015, un appel à projets franco-japonais a été lancé avec la JST sur les technologies moléculaires pour des matériaux fonctionnels ainsi qu'un appel conjoint franco-germano-japonais sur les données massives et le calcul exaflopique en 2014.

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/financer-votre-projet/documents/appel-detail0/appel-a-projets-transnational-sppexa-sur-les-donnees-massives-et-du-calcul-exaflopique-2015/>

1.2 Programme Hubert Curien (PHC) SAKURA

Ce programme du Ministère des Affaires Etrangères, opéré par Campus France, permet de financer 12 ou 13 bourses pour 2 ans afin de faciliter les échanges entre partenaires d'un même projet. Le partenaire japonais (la JSPS) finance le même nombre de bourses. Pour l'appel à projets PHC-Sakura 2015, les domaines éligibles étaient les suivants : Physique, Chimie, Ingénierie, Sciences humaines et sociales (y compris les sciences économiques).

<http://www.campusfrance.org/fr/sakura>

1.3 Bourses du gouvernement français (BGF)

Le programme de bourses du gouvernement français vise à soutenir les étudiants ou jeunes chercheurs japonais souhaitant effectuer une partie de leur formation en France. Ces bourses apportent un financement de six mois à un an à des étudiants japonais de niveau master, ainsi qu'à des chercheurs japonais en doctorat ou post-doctorat.

<http://www.ambafrance-jp.org/Reglement-des-Bourses-du-Gouvernement-Francais-Disciplines-Scientifiques>

1.4 Appels à projets CNRS-JSPS

Le CNRS coordonne quatre types d'appels avec la JSPS (*Japan Society for the Promotion of Science*) :
<http://www.cnrs.fr/derci/spip.php?article727>

1.1.1 JSPS Summer Program (1^{er} type)

Il permet la mobilité au Japon de jeunes étudiants ou chercheurs (ouverts aux candidats M2 recherche, doctorants et post-doctorants) pour un séjour de deux mois d'été au Japon.
<http://www.jsps.go.jp/english/e-summer/index.html>

1.4.2 JSPS Postdoctoral Fellowship Program (Short-term) for North American and European Researchers (2^e type)

Il permet de financer un séjour de 1 à 12 mois au Japon, pour des candidats doctorants en fin de thèse ou des post-doctorants (jusqu'à six ans après l'obtention de la thèse).
<http://www.jsps.go.jp/english/e-fellow/postdoctoral.html#short> (un lauréat par an de l'IHES
http://www.ihes.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=36)

1.4.3 JSPS Postdoctoral Fellowship Program (standard) for foreign Researchers (3^e type)

Ce programme finance des séjours de 12 à 24 mois au Japon, pour des candidats post-doctorants (jusqu'à 6 ans après l'obtention de la thèse).
<http://www.jsps.go.jp/english/e-fellow/postdoctoral.html#long>

1.4.4 JSPS Invitation Fellowships for Research in Japan (4^e et 5^e type)

La JSPS propose des programmes d'invitation de chercheurs étrangers expérimentés (ayant soutenu leur thèse depuis plus de six ans) souhaitant travailler avec des équipes japonaises. Deux programmes d'invitation sont proposés : le programme court-terme (moins de 2 mois) et le programme long terme (entre 2 et 10 mois)
<http://www.jsps.go.jp/english/e-inv/index.html>

N.B. : Les candidats français peuvent soumettre les dossiers soit via le CNRS, soit directement auprès de la JSPS (cf. 2.2.2)

1.5 Appels à projets INSERM-JSPS

L'Inserm et la JSPS offrent aux chercheurs une opportunité de se rencontrer dans l'objectif de développer de nouvelles coopérations scientifiques et technologiques, d'excellence et à forte valeur ajoutée, entre les laboratoires de recherche Inserm et la communauté scientifique japonaise. En 2016, l'Inserm et la JSPS apporteront un soutien financier à l'organisation au Japon d'un séminaire scientifique conjoint et l'Inserm financera en plus la visite exploratoire au Japon de deux jeunes chercheurs français participant au séminaire.
http://www.ambafrance-jp.org/IMG/pdf/appel_a_propositions_inserm-jsps_2016_05-06-15-2.pdf?18423/1544edd58a79b06d6958e984e9188297a0e11474

1.6 Programme Ayame Inria-JSPS

Il vise à renforcer les collaborations entre des équipes-projets Inria et des équipes de recherche de haut niveau à travers le monde. Les équipes japonaises bénéficient d'un soutien de la JSPS.
<http://www.nsc.gov.tw/int/public/Attachment/27512162171.pdf> ou
<http://www.inria.fr/recherches/mobilite-internationale/equipes-associees/appel-a-projets>

1.7 Programme franco-japonais Frontières de la Science (JFFoS)

Séminaires annuels organisés alternativement en France et au Japon visant à rassembler des jeunes chercheurs (une quarantaine de chaque pays) sur des thématiques émergentes dans sept disciplines différentes (astronomie/physique, chimie, sciences de la terre/environnement, matériaux et biomatériaux, mathématiques/informatique, biologie/neurosciences/médecine et sciences sociales).

<http://www.sciencefrontiers.fr/spip.php?article45>

1.8 Fondation du Japon

La Fondation du Japon est représentée en France par la Maison de la Culture du Japon à Paris (MCJP). Dans le cadre de sa mission de promotion des études japonaises et des échanges intellectuels, la Fondation du Japon accorde, à titre individuel, des subventions à des chercheurs ou doctorants français dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ces bourses sont accordées pour une durée de 2 à 12 mois pour les chercheurs (entre 21 et 59 jours pour les enquêtes de terrain), et de 4 à 14 mois pour les doctorants. Elles comprennent un billet d'avion aller-retour, des indemnités de séjour et de recherches et une assurance.

<http://www.mcjp.fr/francais/fondation-du-japon/programmes-de-subventions-de-la>

2. Programmes nationaux favorisant la coopération internationale

Ces programmes peuvent être mis à profit pour la coopération franco-japonaise.

2.1 Programmes français

2.1.1 **Programme ANR Accueil de chercheurs de haut niveau**

Cet appel à projets est ouvert à tous les domaines scientifiques et s'adresse à deux profils de chercheurs : des scientifiques de tout premier plan dont la carrière est largement reconnue au niveau mondial et des jeunes chercheurs à fort potentiel, justifiant d'un niveau d'excellence au plan international. Ce programme vient remplacer les anciens « Retour post-doctorant et Chaires d'excellence ». La réponse à cet appel est un travail collaboratif entre le chercheur et l'établissement hôte. La fourchette indicative du financement de l'ANR se situe entre 150 et 900 k€.

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/informations/actualites/detail/accueil-de-chercheurs-de-haut-niveau-un-dispositif-gagnant-gagnant/>

2.1.2 **BIO Asie**

Ce programme, copiloté par le MAEDI et le MENESR, finance des projets intégrés de recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des substances naturelles et de leurs utilisations thérapeutiques, cosmétiques ou alimentaires, à vocation régionale entre la France et au moins deux pays asiatiques partenaires. Un séminaire annuel est organisé en Asie. Sont concernés les dix pays de l'association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN : Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam), l'Extrême-Orient (Chine, Corée du Sud, Japon, Taïwan) et l'Asie du Sud (Inde, Pakistan). Ce programme permet le financement de la mobilité (transport et séjour) de chercheurs engagés dans des projets ou bien l'organisation d'ateliers et de séminaires internationaux (mobilité et logistique).

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/echanges-scientifiques-recherche/partenariats-scientifiques-20601/partenariats-scientifiques-20152/article/biodiversite-des-substances>

2.1.3 STIC Asie

Ce programme copiloté par le MAEDI et le MENESR, est destiné à renforcer la coopération et les réseaux scientifiques en STIC en Asie, à intégrer des pays de cette zone moins avancés dans la société de l'information et, enfin, à améliorer les synergies avec les autres programmes régionaux et multilatéraux portant sur les STIC dans la même zone (UE, ASEM, ADB, AUF...). Un séminaire annuel est organisé en Asie. Les pays participants sont, outre la France, les dix membres de l'ASEAN et certains pays de l'Asie du Nord-Est (Chine, Japon, Corée du Sud, Taïwan) et de l'Asie du Sud (Inde, Pakistan). Chaque projet implique la France et au moins deux pays asiatiques dont un éligible au programme « Solidarité avec les pays en développement » (Birmanie, Cambodge, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Pakistan, Philippines, Thaïlande, Vietnam).

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/echanges-scientifiques-recherche/partenariats-scientifiques-20601/partenariats-scientifiques-20152/article/technologies-de-l-information-et>

2.1.4 Bourses Eiffel

Programme destiné au financement d'une formation de niveau master (entre 12 et 36 mois) ou d'une mobilité de 10 mois dans le cadre d'une co-tutelle ou co-tutelle de thèse (de préférence 2^e ou 3^e année du doctorat). Eventuellement formation linguistique avant le départ en France pour les candidats de niveau master et pour les doctorants (hors sciences et économie). Il couvre trois domaines d'études prioritaires : sciences de l'ingénieur en master et sciences en doctorat, économie-gestion, droit et sciences politiques. Montant : 1181 euros en master / 1400 euros en doctorat, 1 aller-retour en avion, couverture médicale, activités culturelles, voire allocation logement.

La date de clôture des candidatures est fixée au 9 janvier 2015.

<http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/accueil/appels/eiffel>

2.1.5 Fondation Plan Alzheimer

Programme destiné aux chercheurs actuellement à l'étranger et qui souhaitent travailler en France sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Deux types de subvention de recherche sont proposés : pour jeune chercheur ou pour une équipe senior innovante.

<http://www.fondation-alzheimer.org/node/389>

2.1.6 Programme de la Fondation Sciences Mathématiques de Paris

La Fondation Sciences Mathématiques de Paris finance, pour les doctorants membres d'un laboratoire qui lui est affilié, des séjours scientifiques dans des laboratoires extérieurs pour des périodes pouvant aller jusqu'à trois mois. La Fondation prendra en charge le coût du transport et du séjour en fonction du lieu de destination.

<http://www.sciencesmaths-paris.fr/index.php?page=50&lien=19>

2.1.7 Research in Paris

Programme créé en 2003 par la Ville de Paris pour accueillir des chercheurs étrangers, post-doctorants et chercheurs confirmés, dans des laboratoires publics de recherche parisiens, renforçant la coopération de ces derniers avec les autres métropoles. 70 scientifiques de toutes disciplines ont été recrutés en 2010.

<http://www.recherche.paris.fr>

2.1.8 Réseau n+i

Réseau réunissant plusieurs écoles françaises d'ingénieurs et permettant à des étudiants français de niveau licence de suivre un cursus ingénieur à l'étranger et à des étudiants étrangers de suivre ce type de cursus en France.

<http://www.nplusi.com/>

2.1.9 Concours Irtelis du CEA : 20 bourses proposées pour des doctorats en sciences de la vie

Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) propose 20 bourses de 3 ans pour permettre à des élèves étrangers de réaliser leur doctorat (PhD) en France à partir d'octobre ou novembre 2015, dans le domaine des sciences de la Vie.

<http://irtelis.cea.fr/>

2.1.10 Bourses Cifre

Le programme de bourses Cifre piloté par le Ministère en charge de la recherche par l'intermédiaire de l'ANRT contribue au co-financement de doctorants en entreprises à hauteur 14 000 €/an pendant 3 ans. L'entreprise peut également bénéficier dans ce cadre du crédit impôt recherche.

http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp#.U60a3qxCBks

2.2 Programmes japonais

2.2.1 Programmes du MEXT Monbukagakusho

Ce programme s'adresse aux étudiants, mais également aux doctorants étrangers. Une bourse d'un montant de 145 000 yens mensuel est attribuée pour une durée de un an et demi maximum, ainsi que 6 mois de formation linguistique. Les dossiers des candidats doivent être relayés au MEXT soit par l'ambassade de leur pays d'origine, soit par l'université d'accueil.

http://www.mext.go.jp/a_menu/koutou/ryugaku/boshu/1346643.htm

http://www.jasso.go.jp/study_j/documents/scholarshipse_mext.pdf?bcsi_scan_96404f7f6439614d=0&bcsi_scan_filename=scholarshipse_mext.pdf

Le MEXT coordonne également des programmes Internationaux prioritaires avec des bourses doctorales identifiées sur certains sujets dans plusieurs universités japonaises :

http://www.mext.go.jp/a_menu/koutou/ryugaku/kokuhi/tokubetu/07032702.htm

2.2.2 JSPS

Pour les appels (2.2.2.1 à 2.2.2.4), les chercheurs français peuvent postuler soit auprès des organismes français coordinateurs (cf 1.4, avec des taux de réussite a priori plus favorables), soit directement auprès de la JSPS. A noter qu'un accord a été signé en mai 2015 entre l'ERC (3.1.2) et la JSPS afin de permettre aux lauréats du programme JSPS's Research Fellowships for Young Scientists de venir en Europe pour des visites scientifiques, grâce à un rattachement à des équipes menées par des lauréats ERC.

2.2.2.1 JSPS Summer Program (1^{er} type)

Il permet la mobilité au Japon de jeunes étudiants ou chercheurs (ouverts aux candidats M2 recherche, doctorants et post-doctorants) pour un séjour de deux mois d'été au Japon.

<http://www.jsps.go.jp/english/e-summer/index.html>

2.2.2.2 JSPS Postdoctoral Fellowship Program (Short-term) for North American and European Researchers (2^e type)

Il permet de financer un séjour de 1 à 12 mois au Japon, pour des candidats doctorants en fin de thèse ou des post-doctorants (jusqu'à six ans après l'obtention de la thèse).

<http://www.jsps.go.jp/english/e-fellow/postdoctoral.html#short> (un lauréat par an de l'IHES
http://www.ihes.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=36)

2.2.2.3 JSPS Postdoctoral Fellowship Program (standard) for foreign Researchers (3^e type)

Ce programme finance des séjours de 12 à 24 mois au Japon, pour des candidats post-doctorants (jusqu'à 6 ans après l'obtention de la thèse).

<http://www.jsps.go.jp/english/e-fellow/postdoctoral.html#long>

2.2.2.4 JSPS Invitation Fellowships for Research in Japan (4^e et 5^e type)

La JSPS propose des programmes d'invitation de chercheurs étrangers expérimentés (ayant soutenu leur thèse depuis plus de six ans) souhaitant travailler avec des équipes japonaises. Deux programmes d'invitation sont proposés : le programme court-terme (moins de 2 mois) et le programme long terme (entre 2 et 10 mois)

<http://www.jsps.go.jp/english/e-inv/index.html>

N.B. : Les candidats français peuvent soumettre les dossiers soit via le CNRS, soit directement auprès de la JSPS (cf. 2.2.2)

Il existe encore deux appels internationaux pour lesquels il faut postuler directement auprès de la JSPS :

2.2.2.5 JSPS Award for Eminent Scientists (6^e type)

Le programme vise l'accueil de scientifiques de renom pour une durée d'un an prolongeable sous certaines conditions.

<http://www.jsps.go.jp/english/e-awards/index.html>

2.2.2.6 JSPS Next Generation World-Leading Researchers Programme

Ce programme vise à soutenir des chercheurs de renommée mondiale dans les domaines de l'innovation verte et l'innovation dans le domaine de la vie. Il est ouvert aux chercheurs non japonais qui souhaitent travailler au sein d'une institution japonaise.

<http://www.jsps.go.jp/english/e-jisedai/index.html>

2.2.3 RIKEN

Plusieurs programmes existent pour poursuivre des travaux de recherche au RIKEN :

- « International Program Associate » pour des doctorants : <http://www.riken.jp/ipa/>
- « Foreign Postdoctoral Researcher Program » pour des chercheurs post-doctoraux : <http://www.riken.jp/fpr/>
- « Initiative Research Unit Program » pour des chercheurs chef-de-file dans leur domaine : <http://www.riken.jp/iru/>

2.2.4 NIMS (National Institute for Material Sciences)

L'«*Open Research Institute Program*» vise à attirer des chercheurs étrangers. Il concerne à la fois des stages étudiants, des séjours dans le cadre d'un doctorat, ou l'invitation de chercheurs expérimentés.

<http://www.nims.go.jp/eng/collaboration/international/open-research.html>

2.2.5 HOSEI Université

Hosei International Fund (HIF) Foreign Scholars Fellowship

L'université de Hosei offre aux chercheurs étrangers une bourse de 6 à 12 mois permettant de réaliser, à l'Université Hosei, des recherches en sciences humaines, sociales, naturelles ou en ingénierie non comprises dans un programme d'études menant à un diplôme. Les candidats doivent avoir une connaissance suffisante du japonais ou de l'anglais, être titulaires d'un doctorat ou inscrits dans un programme de doctorat.

<http://www.hosei.ac.jp/ic/en/research/hif/>

2.2.6 Bourses allouées au niveau des collectivités et des associations internationales locales

Plus de 30 villes ou préfectures offrent des bourses concernant les étudiants, ainsi que les doctorants étrangers pour une durée d'un an :

http://www.jasso.go.jp/study_j/documents/scholarshipse_lg.pdf

2.2.7 Bourses allouées par des fondations privées

Plusieurs fondations privées (fondations d'entreprises, etc..) proposent des bourses pour des étudiants ou doctorants étrangers (certaines ne sont pas ouvertes à toutes les nationalités) :

http://www.jasso.go.jp/study_j/documents/scholarshipse_private.pdf?bcsi_scan_96404f7f6439614d=0&bcsi_scan_filename=scholarshipse_private.pdf

2.2.8 Le portail JREC-IN recense également des opportunités de collaborations avec le Japon pour les chercheurs étrangers: <https://jrecin.jst.go.jp/seek/SeekTop?ln=1>

3. Programmes Européens

3.1 Horizon 2020

Le programme Horizon 2020 regroupe plusieurs types de financements :

3.1.2 Projets collaboratifs :

Les équipes japonaises peuvent participer mais ne peuvent recevoir de financement que dans le cas d'un appel conjoint lancé avec l'une de leurs agences nationales.

http://ec.europa.eu/research/horizon2020/index_en.cfm?pg=h2020-documents

3.1.2 Bourses individuelles :

Elles s'adressent à des chercheurs de toute nationalité, à condition de réaliser la recherche liée à la bourse au sein d'une institution européenne.

- Les actions Marie Skłodowska-Curie soutiennent la mobilité internationale de chercheurs européens, ainsi que la mobilité de chercheurs internationaux en Europe, au niveau doctorant, post-doctorant, ou chercheur expérimenté.

<http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en/h2020-section/marie-sklodowska-curie-actions>

- Le programme ERC (European Research Council) propose quatre types des bourses individuelles : starting grants, pour les jeunes chercheurs avec deux catégories, "starting grants" et "consolidator grants" ; advanced grants, pour les chercheurs confirmés ; proof of concept (vérification de concept) pour l'aide à la valorisation (réservés aux lauréats de l'une des trois premières bourses).

<http://www.horizon2020.gouv.fr/cid72629/erc.html>

A noter que la JSPS et l'ERC ont signé un accord en mai 2015 permettant aux lauréats du programme JSPS's Research Fellowships for Young Scientists de venir en Europe pour des visites scientifiques, grâce à un rattachement à des équipes menées par des lauréats ERC.

3.2 Erasmus Mundus

Les programmes Erasmus soutiennent la mise en place de consortiums entre plusieurs institutions de recherche et de formation, afin de lancer des appels à candidature pour la mobilité d'étudiants, de

doctorants, de post-doctorants ou d'enseignants-chercheurs expérimentés. Parmi les programmes ouverts en 2015 :

3.2.1 Le programme TEAM - Technologies for information and communication Europe-East Asia

Mobilities rassemble des universités de rang mondial en Europe (Université Pierre et Marie Curie en France, Aalto University en Finlande, Universidad Carlos III de Madrid en Espagne, Technische Universität Berlin en Allemagne, Eötvös Loránd en Hongrie et University of Trento en Italie), Japon (University of Tokyo, Keio University, Nara Institute of Science and Technology) et en Corée du Sud (Chungnam National University, Korean Advanced Institute of Science and Technology) dans le domaine des Technologies de l'information et de la Communication (TIC).

L'objectif de ce programme est de créer une communauté d'excellence dans les TIC. Ce programme permettra de financer la mobilité de 110 individus aux niveaux doctoral, post-doctoral, personnel académique et administratif. 65% des bourses seront destinées aux européens souhaitant effectuer une mobilité en Asie. Ce partenariat a pour but d'orienter ces jeunes talents vers des formations internationales leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences. Il permettra également l'échange de bonnes pratiques entre les partenaires et la mise en place de programmes conjoints, tant dans le domaine de la recherche que de la formation.

L'appel à candidatures, ouvert jusqu'au 01.02.2015, est destiné aux doctorants, post-doctorants et personnel académique et administratif qui sont membres des universités partenaires.

www.team-mundus.eu

Le programme EM EASED (Euro-Asian Sustainable Energy Development) se situe dans la lignée du précédent programme EM-BEAM sur le Japon et la Corée du Sud, en cours jusqu'en 2014, pour renforcer le rapprochement de l'Europe et de l'Asie dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de leur management, principalement dans le secteur de l'énergie. Il regroupe 6 partenaires européens (Centrale Paris en France, Université Libre de Bruxelles en Belgique, Technische Universität München en Allemagne, Politecnico di Milano en Italie, Universidad Politécnica Madrid en Espagne, Imperial College London au Royaume-Uni), 4 partenaires japonais (Okayama University, Tokyo Institute of Technology, Keio University et Waseda University) et 2 partenaires coréens (Korean Advanced Institute for Science and Technology et Pusan National University). Il vise à renforcer les collaborations entre les équipes de recherche impliquées, mais également entre les équipes administratives pour échanger sur les bonnes pratiques, les activités pédagogiques, le partage des connaissances et la reconnaissance académique. Ce nouveau programme va établir un schéma de mobilité pour 72 personnes : doctorants (58%), post-doctorants (17%) et personnel enseignant-chercheurs (25%). Plus de 60% de ces mobilités seront européennes, le reste se partageant pour un tiers en mobilité coréenne et deux tiers en mobilité japonaise.

https://eramundus.ecp.fr/em_eased/position

3.3 Fondation Canon +

La fondation Canon propose 15 bourses (d'un montant maximum de 27 500 euros) pour de jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants) ou chercheurs expérimentés qui souhaitent effectuer un séjour de plusieurs mois à 1 an maximum :

- au Japon pour des candidats européens affiliés à des institutions de recherche en Europe,
- en Europe pour des candidats japonais.

http://www.canonfoundation.org/programmes_1_fellow.php

3.4 Programme EUROTALENT du CEA

Le CEA accueille des chercheurs étrangers dans le cadre du programme européen EUROTALENT sur les quatre domaines suivants :

- Energie/environnement/changement climatique

- Technologies clés associées
- Sciences de la Vie et Bio-technologies
- Physique haute énergie, Physique haute densité d'énergie, Physique de l'Univers

La durée des contrats est de 1 à 3 ans.

L'ensemble des informations est disponible sur le site web :

<http://eurotalents.cea.fr/>

Les personnes en charge de ce programme au CEA sont :

Mme Anne Goué, Service Formation par la recherche et emploi scientifique (SFRES) :

instn-sfres@cea.fr

eurotalents@cea.fr

4. Programmes internationaux

4.1 Human Frontier Science Program

Ce programme international permet de financer des projets de recherche ainsi que de la mobilité pour des post-doctorants ou chercheurs dans le domaine des sciences de la vie.

<http://www.hfsp.org/>

4.2 Programme transnational G8-HORCs

Ce programme de financement multilatéral des organismes de financement de la recherche des pays membres du G8 (dont l'ANR et la JST) vise à soutenir une recherche d'excellence sur des thèmes de portée globale. En 2014, un appel à projets a été lancé sur « La vulnérabilité des zones côtières et la sécurité de la ressource en eau douce » en collaboration avec le Belmont Forum .

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/financer-votre-projet/documents/appel-detail0/appel-a-projets-internationaux-du-belmont-forum-scenarios-de-biodiversite-et-des-services-ecosystemiques-2014/>

4.3 Bourses AXA

La fondation AXA propose deux types de financements:

- Bourses post-doctorales pour une durée de 2 ans. Les candidatures doivent être présentées par l'institution d'accueil. La sélection est effectuée en deux phases.

<http://www.axa-research.org/post-doctoral-fellowships>

- Chaires d'excellence de long terme (5 ans à 30 ans). Il s'agit d'encourager l'embauche d'un chercheur (qui peut également effectuer des activités d'enseignement). La fondation AXA fournit un capital variant de 0,5 M€ à 2,5M€ qui sera investi par l'institution et dont les intérêts permettront de rémunérer le chercheur (pour un salaire de 90 000 à 120000 €).

<http://www.axa-research.org/chairs>